

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE MONDE ASSOCIATIF : VAUX-LE-PÉNIL, TERRE D'ENGAGEMENT ET DE SOLIDARITÉ

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

Les associations solidaires ont vu leur nombre de bénéficiaires augmenter de manière significative cette année encore.

Sans faille, la ville a maintenu son engagement en mettant à disposition des locaux, des moyens humains et une augmentation des subventions.

Pour les associations culturelles et sportives, les prémices du renouveau de 2023 se font sentir positivement : augmentation des adhérents, participation accrue aux événements de la ville et très bons résultats sportifs.

La nouvelle dynamique est lancée en ce début d'année **en accueillant lors d'une réunion 42 associations** pour la présentation : du **nouveau dossier de subvention**, de **l'équipe vie associative renforcée**, des **réunions thématiques** et la continuité du **comité de travail autour des projets d'animation**.

La Ferme des jeux, nouveau centre culturel dédié aux associations : un de nos projets de mandat était la **redynamisation du projet culturel de la Ferme des Jeux**. Ce projet se concrétise avec la **réhabilitation thermique et énergétique du bâtiment** et **la création de nouveaux espaces** pour y accueillir toutes nos associations culturelles.

Vaux-le-pénil compte **83 associations** et plus de 7 000 adhérents ! Nous tenons nos engagements et travaillons pour que ces moyens mis à disposition profitent au plus grand nombre.

Ensemble, nous bâtissons un avenir solidaire, porté par le dynamisme associatif qui fait la fierté de Vaux-le-Pénil !

Céline ERADES, Présidente du groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble"

SANCTIONNÉS !

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Le Préfet de Seine et Marne a prononcé le 21 décembre 2023 un arrêté de carence pour non-respect de l'objectif de réalisation de logements sociaux sur notre commune pour la période 2020-2022.

En conséquence la commune devra payer une amende de 70 000€ par an pour la période 2024-2026 et chaque programme de construction neuve de plus de 12 logements ou de plus de 800m² de surface de plancher comprendre 30% de logements sociaux au lieu de 25%.

Nathalie BEAULNES-SERENI a rencontré le Secrétaire Général de la préfecture pour comprendre les raisons de cette décision. Il s'avère que les discussions menées par la majorité municipale avec la préfecture en 2023 n'ont pas apporté d'éléments suffisamment convaincants pour que cette sanction ne soit pas appliquée.

Alors que les programmes réalisés ces dernières années montrent à quel point l'augmentation de la population crée de nouveaux besoins d'équipements scolaires, sportifs et d'accompagnement social, cette mesure va renforcer **l'impérieuse nécessité de faire les bons choix d'investissements et de gérer notre commune avec compétence et anticipation.**

Force est de constater que la majorité municipale, centrée sur l'objectif de déménagement de la mairie, n'a ni anticipé cette sanction ni pris la mesure de ses conséquences financières. Dès 2020 une réflexion aurait dû être menée pour préparer utilement l'avenir de notre commune.

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, D. GAVARD et G. DEBOMY
 vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52/
 vlpnv.wordpress.com
 Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie.

État Civil

Naissances

Liv, June BUSAWON née le 16/12/2023.

Hélina YERLIKAYA née le 23/12/2023.

Gabriel, Thibaut, Robin MALHERBE né le 26/12/2023.

Victoria, Laëtitia, Emmanuelle MECHIN née le 27/12/2023.

Elliott, Émile, Jérôme STAESSEN né le 29/12/2023.



TOURNER LA PAGE

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Alors que le mandat est entré dans ses 2 dernières années notre collectif prépare l'avenir avec confiance et optimisme. **Une page s'est tournée : une grande partie de l'équipe du Maire, divisée et-ou bout de souffle assume difficilement un bilan très contesté :**

- Une hausse record de 25 % de la taxe foncière mise au service d'un projet de prestige de mairie aux Communs du Château : nous vous informerons des suites de notre recours dès que le tribunal administratif se prononcera.

- **Une municipalité épinglée par les instances de l'État : la CADA pour le refus de communiquer des documents administratifs à notre groupe, le Préfet pour une carence de construction de logements sociaux.**

- Des départs de personnel en cascade : il ne reste plus qu'un seul policier municipal, sans compter qu'au centre municipal de santé les départs de médecins ont fragilisé une structure pourtant utile aux Pénivauvois.

- Un refus systématique du débat symbolisé par l'incapacité de M. le Maire à présenter un bilan comme il s'y était engagé en juillet 2023.

L'équipe dite « majoritaire » a oublié qu'elle a été élue pour appliquer un programme écologique, social et participatif. Ce programme reste la feuille de route que nous défendrons au prochain débat d'orientation budgétaire : réaliser enfin l'épicerie sociale et donner la parole aux citoyens. Notre collectif « **Le Bien Commun** » **s'élargit et tente de se rendre utile**, en vous informant par des bulletins réguliers et des initiatives publiques. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

J. GUERIN, A. BOULET, A. BOUTET, V.ZACCARDO
+ d'infos: page FB Vaux-le-Pénil notre bien commun

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

« La plaine est morne et lasse et ne se défend plus, La plaine est morne et morte et la ville la mange. »
E. Verhaeren

La loi climat et résilience a pour but de freiner la bétonisation du pays. Il faut limiter l'artificialisation des terres et ne plus continuer à construire au même rythme. En 2050, toute nouvelle construction devra être compensée par une renaturation proportionnelle à la surface naturelle détruite. Que penser de ce dispositif ?

C'est une loi, donc c'est obligatoire ! L. Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a beau s'époumoner qu'il ne l'appliquera pas, il ne pourra s'y soustraire.

C'est une nécessité. Au cours des 50 dernières années, on a autant urbanisé que sur les 500 années précédentes. 24 000 nouveaux hectares sont chaque année bétonnés avec des conséquences sur la biodiversité, l'écoulement des pluies, les risques d'inondation et le réchauffement climatique.

Les collectivités territoriales devront introduire dans leurs documents d'urbanisme les principes du « **Zéro Artificialisation Nette** ». Vaux-le-Pénil s'y engagera en conciliant les obligations liées à ce nouveau dispositif et celles de construction de logements sociaux indispensables pour respecter la loi. Actuellement, nous disposons de 964 logements sociaux, il en manque 183.

Il faudra faire preuve d'imagination : utiliser les friches industrielles ? Privilégier les constructions en hauteur au détriment des zones pavillonnaires ? Surélever des bâtiments existants ?

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« **Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire** »
groupe soutenu par le PCF

Mariages



Mézilienne BOUVIER et Silpha FÉLIX, mariés le 16/12/2023.

Décès

Eliane LANG veuve CASTELLUZZO, décédée le 23/11/2023.

Magali PERRET, décédée le 26/11/2023.

Raymonde PETITJEAN veuve GAVILLET, décédée le 26/11/2023.



Alexandre ABDALLAH, décédé le 30/11/2023.

Alain PERIOU décédé le 02/12/2023.

Mireille CHANGARNIER veuve DOUIS, décédée le 11/12/2023.

Jacques GIRARD, décédé le 12/12/2023.

Maryvonne CORJON épouse AUTHIER, décédée le 15/12/2023.

Jean-Claude MOREL décédé le 19/12/2023.